

Littérature générale et comparée **(Les Perses, d'Eschyle et Œdipe Roi, de Sophocle)**

(Envoi n°1)

Pascal Vacher
tél. 06 87 38 81 79
vacher.pascal@wanadoo.fr

Qu'est-ce que la littérature générale et comparée ?

Comme nous allons le voir, il n'y a pas une réponse unique à cette question. En quatrième de couverture de son ouvrage *La Littérature générale et comparée* (Armand Colin, 1994), Daniel-Henri Pageaux qualifie la littérature générale et comparée d'*objet d'études, complexe et fuyant*. Cela est d'autant plus vrai que le groupe nominal « la littérature générale et comparée » comprend en soi plusieurs notions, et que chaque notion ouvre sur plusieurs orientations.

**« La littérature générale et comparée » = une expression qui comprend
plusieurs notions**

L'expression renvoie à plusieurs approches de la littérature. Commençons par expliciter cette pluralité incluse dans l'expression « la littérature générale et comparée » en énumérant **les notions convoquées par cette expression**, étant entendu que nous définirons ces notions par la suite :

- « la littérature comparée »
- « la littérature générale »
- « les littératures comparées »

Envisageons maintenant pour chacune une première définition :

« La littérature comparée » est la discipline universitaire qui fait pendant à « la littérature française » dans les maquettes de licence de la plupart des universités françaises. Alors que, traditionnellement et pour simplifier, en littérature française on étudie l'œuvre d'un auteur français, en littérature comparée, on étudie plusieurs œuvres littéraires française(s) et étrangère(s) autour d'une même question ou d'un

même thème. Notons que ces œuvres appartiennent la plupart du temps à un même genre.

[Sans développer pour l'instant, mais pour faire entendre un peu plus concrètement en quoi consiste la littérature comparée de façon traditionnelle, citons quelques intitulés qui relèvent de cette première tradition des études comparatistes : « Destinées féminines dans le contexte du naturalisme européen ; *Tess d'Urberville* de Thomas Hardy, *Nana* de Zola, *Effi Briest* de Fontane » ; « Poésie et résistance ; *Chant général* de Pablo Neruda, *Fureur et mystère* de René Char, *La terre nous est étroite* de Mahmoud Darwich » ; « Le pouvoir en scène ; *Richard III* de Shakespeare, *Cinna* de Corneille, *Boris Godounov* de Pouchkine, *La Résistible Ascension d'Arturo Ui* de Brecht ».]

C'est l'introduction de l'étude conjointe et différenciée d'œuvres littéraires étrangères et d'œuvres littéraires françaises qui inaugure la séparation originelle entre littérature française et littérature comparée dans les études universitaires. La première chaire de littérature comparée en France est créée en 1896 à Lyon, et la revue universitaire qui ancre la discipline dans le paysage disciplinaire français, la *Revue de Littérature comparée* est créée en 1921. Cette revue existe toujours et continue d'être considérée comme une référence importante par les comparatistes. On peut donc dire que la littérature comparée est une discipline relativement récente.

Toutefois, comme nous le verrons, cette discipline a considérablement évolué en un siècle. On trouve aujourd'hui sous des intitulés de « littérature comparée » bien autre chose que l'étude de textes appartenant à différentes aires culturelles et/ou linguistiques. Nous y reviendrons après ces premières définitions.

« **La littérature générale** » témoigne d'un souci de théorisation. Que peut-on théoriser sur le lecteur, sur l'auteur, sur le récit, sur la poésie, sur l'écriture de l'histoire dans les œuvres littéraires, sur l'engagement en littérature, etc. à partir d'exemples étudiés dans différentes littératures, éventuellement à différentes époques ? L'intérêt de l'adjectif « générale » dans « la littérature générale et comparée » réside dans l'affirmation d'une tentative pour étendre l'intérêt de l'étude à un ensemble plus large, ce mouvement d'extension et de recherche de constantes par-delà les différences étant le propre d'une recherche théorique : chercher à théoriser, c'est rechercher des lois, des explications qui s'appliquent à des ensembles définis.

On pourrait illustrer la nécessité de l'ajout de l'adjectif « générale » à l'expression « la littérature comparée » à l'aide du proverbe : « Comparaison n'est pas raison. » Pour que la littérature comparée ne soit pas soumise à l'arbitraire de la comparaison (comparer n'importe quoi avec n'importe quoi d'autre !), il faut que le champ dans lequel s'effectue la comparaison ait une cohérence, d'où la possibilité de théoriser à partir de l'ensemble étudié. En somme, il ne suffit pas de comparer des textes entre eux pour comprendre les enjeux de leurs ressemblances et de leurs différences ; il faut réinvestir ces comparaisons sur un plan plus large, essayer de les théoriser pour en déduire des éclaircissements qui vont nous apprendre des choses sur l'intérêt culturel de ces textes, ou sur la présence de tel mythe, ou sur un vaste mouvement culturel, comme le romantisme par exemple. Pour simplifier, on peut considérer que l'adjectif « générale » nous stimule pour essayer de donner un sens général aux ressemblances et différences relevées au sein d'un corpus de textes.

Notons dès à présent que le « corpus de textes » étudié dans le cadre d'une question (cf. ci-dessus les exemples) n'est pas donné de l'extérieur, il n'y a pas de corpus « naturel », chaque corpus est déjà le fruit d'un choix qui prédétermine en partie la direction dans laquelle va s'élaborer la réflexion. Par exemple, un même intitulé « Le pouvoir en scène » pourra conduire à des types d'analyses très différentes selon le corpus choisi.

[Nous avons vu ci-dessus un corpus possible qui va de Shakespeare à Brecht. Chacune des pièces portait comme titre le nom réel ou imaginaire d'un souverain. Imaginons ce que serait cette même question avec un corpus qui commencerait avec Brecht et qui comprendrait des pièces qui ne seraient pas centrées sur des personnages de souverains : *Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny* de Brecht, *Pièces de guerre* d'Edward Bond, *Viol* de Botho Strauss. Alors que le premier corpus prend comme point de départ la représentation du grand homme, du souverain qui a régné, comme figure du pouvoir, à travers les siècles, le second corpus exclusivement vingtiémiste prend comme point de départ la notion de pouvoir politique qui s'exerce sur la collectivité, pour suggérer l'écrasement des individus et du peuple dans son ensemble par un tel pouvoir. On voit bien que ces deux orientations sont très différentes même si certaines questions ou certaines analyses vont se retrouver dans les deux cas, comme par exemple la représentation sur scène de la question du pouvoir humain d'intervention dans l'histoire...]

« **Littératures comparées** » est le nom officiel de la discipline que l'on appelle couramment « la littérature comparée ». C'est en particulier le nom de la section du

Conseil National des Universités (le Conseil National des Universités (C.N.U.) comprend une section [chaque section est composée d'un certain nombre de membres élus appartenant à la discipline de la section] par discipline universitaire reconnue, par exemple : 8^{ème} Section = langues et littératures anciennes ; 9^{ème} Section = langue et littérature françaises ; 10^{ème} Section = littératures comparées ; 11^{ème} Section = langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes...) qui examine les dossiers des futurs enseignants chercheurs de ladite discipline pour décider s'ils sont autorisés ou non à postuler sur un poste d'enseignant chercheur dans cette discipline.

L'intérêt du pluriel « littératures comparées » est double. Originellement le pluriel signifie que l'on compare des littératures entre elles, soit des œuvres appartenant à des aires linguistiques et culturelles différentes ; au fil du temps le pluriel « littératures comparées » a acquis une résonance supplémentaire, indiquant qu'il n'y a pas une seule façon de faire de la littérature comparée. Nous allons d'ailleurs nous attarder sur ce dernier point de deux façons au cours de cette présentation initiale : d'une part nous allons énumérer des directions différentes que peuvent prendre les recherches en littérature comparée ; d'autre part nous allons lister un certain nombre de domaines ou de matériaux auxquels s'attachent aujourd'hui les recherches en littérature comparée alors que ces domaines n'apparaissaient pas au départ.

Différentes directions de réflexion en littérature générale et comparée (il ne s'agit pas d'une liste exhaustive)

- direction mythocritique : transformation d'un mythe littéraire, réinvestissement des significations de ce mythe au fil du temps. On peut penser à la façon dont le mythe d'Antigone a pu symboliser l'esprit de résistance au moment de la Seconde Guerre mondiale. On peut aussi penser aux différentes fictions de l'Atlantide au cours des siècles...
- études de poétique : il s'agit d'étudier l'organisation des œuvres, le langage des œuvres tant au niveau de la langue que du symbolique et du thématique...
- études de réception : comment l'œuvre d'un auteur étranger est reçue dans tel autre pays à tel moment (Daniel Mortier a ainsi étudié la réception de Bertolt Brecht en France dans les années cinquante)...

- réécritures : cette direction de réflexion traverse les précédentes tout en mettant l'accent sur les différences d'écriture à partir d'une même matrice, d'un pays à un autre, d'une époque à une autre. On pourrait dire que cette direction de réflexion synthétise à elle seule la littérature comparée...
- repérage des « modèles », ou des textes qui ont une fortune littéraire à travers les siècles, et qui donc vont donner lieu à des réécritures... La notion de « modèle » est particulièrement importante dans le cadre des études postcoloniales. Par exemple, le roman tel qu'il était compris comme genre au XIXe siècle en Europe a servi de modèle aux écrivains latino américains jusqu'à ce qu'ils s'émancipent de cette influence. Cette émancipation a pu se faire par le biais du « modernisme » ou encore par celui du « réel merveilleux » inventé par l'écrivain cubain Alejo Carpentier pour dire que les auteurs d'Amérique latine ne devaient pas imiter les auteurs européens parce que leur réel était différent...
- traductologie : étude des processus de traduction d'un texte, des modalités de traduction d'un texte donné à différentes époques, de la façon dont la traduction d'un texte influe sur sa réception, des raisons pour lesquelles on traduit un texte à un moment donné (la traductologie recoupe ici les études de réception)...

Au risque d'insister, cette liste est loin d'être exhaustive, et il suffit d'ouvrir un manuel de littérature comparée et de consulter sa table des matières pour constater que la liste d'un manuel à l'autre n'est jamais la même. Par exemple, le volume de près de 800 pages, ayant pour titre *Littérature comparée*, dirigé par Didier Souiller et Wladimir Troubetzkoy, publié aux PUF en 1997 comprend un premier chapitre intitulé « Quelques concepts opératoires » dont l'organisation interne pourra être très proche de la table des matières de tel autre manuel de littérature générale et comparée. Alors que l'ouvrage de Daniel-Henri Pageaux intitulé *La Littérature générale et comparée* est organisé en fonction de différentes approches théoriques et ne s'attarde pas sur des questions de genre (théâtre, roman, poésie), l'ouvrage de Didier Souiller et Wladimir Troubetzkoy consacre au contraire une large partie à « Une approche comparatiste de l'histoire des genres ». Fort heureusement, ces classements croisent les mêmes préoccupations et les mêmes objets d'études et tous les manuels s'accordent pour dire que la littérature comparée est une discipline aux marges des sciences humaines, des arts et des études culturelles, cependant l'ordre de présentation n'est pas indifférent et montre bien qu'il y a nombre de façons

de concevoir la littérature comparée. En effet, ces changements dans l'organisation sont aussi des déplacements d'accents qui sont loin d'être neutres, mais c'est là une autre histoire que nous n'aborderons pas cette année.

Evolution du matériel des études comparatistes : des études littéraires à l'intermédialité

Il suffit de se référer à la définition de l'épreuve de littérature comparée à l'écrit d'un concours on ne peut plus traditionaliste comme l'est l'agrégation de lettres modernes pour comprendre que, même en ce haut lieu de la tradition, la littérature comparée est en soi une discipline mouvante : « L'étude comparatiste des œuvres requiert une approche critique pluridisciplinaire qui invite les candidats à prendre en compte les divers ordres de références que supposent les textes étudiés. Ils pourront ainsi être amenés à s'interroger, par exemple, sur les aspects historiques, sociologiques ou philosophiques des œuvres proposées. Mais ils devront aussi se montrer attentifs aux problèmes d'esthétique littéraire posés par la question et par les textes inscrits au programme. » Les instructions officielles définissant cette épreuve mettent l'accent sur l'ouverture à des domaines extra-littéraires dans la mesure où ils éclairent le fonctionnement ou les enjeux des œuvres. Si la formulation reste centrée sur les œuvres littéraires au programme, il n'en reste pas moins que ces objets d'étude sont pris dans un ensemble. Aussi comprend-on que la littérature comparée, de par la démarche intellectuelle qu'elle requiert, de mise en relation des textes avec des contextes, devait nécessairement connaître des élargissements qui ont tendance aujourd'hui à définir de nouveaux centres d'intérêt de la discipline, si bien que les études comparatistes de ces trente dernières années sont loin de se limiter au seul fait littéraire mis en contextes. Aussi trouvons-nous comme domaines d'études comparatistes, sans que la liste soit exhaustive :

- littérature et cinéma (et notons bien que les études comparatistes en ce domaine ne se limitent pas au phénomène de l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire, il peut très bien s'agir de confronter les deux langages artistiques au traitement d'une même question)...

- littérature et arts visuels (même remarque que précédemment)...

- littérature et bande dessinée

- littérature et musique

- Croisements des arts et des lettres : certaines études que l'on aurait pu dire thématiques ou relevant de la mythocritique dans une perspective purement littéraire, comme par exemple « Le Mythe de Faust » élargissent leur domaine d'application dès lors que différents langages artistiques sont explorés. On pourrait par exemple imaginer une question de littérature comparée sur le traitement dans les arts de l'événement historique de Guernica en faisant appel au poème d'Eluard *Guernica*, au film de Resnais éponyme, et à l'œuvre picturale célèbre de Picasso, d'ailleurs convoquée dans le film de Resnais...

- Intermédialités : on parlera au sens propre d'études relevant de l'intermédialité dès lors que l'on ne se contentera plus d'étudier les différentes réalisations artistiques mais que l'on essaiera de mesurer les phénomènes de transfert d'un langage artistique à un autre. Par exemple, le découpage d'une bande dessinée peut éventuellement être rapproché de techniques cinématographiques. La notion de point de vue est certes différente en peinture, en photographie, dans un récit littéraire, dans une séquence de film, mais il se peut aussi que chaque langage artistiques éclaire les autres soit au niveau de la réception, soit à celui de la création...

- Cette liste est loin d'être exhaustive...

*

Spécificités du travail de cette année :

Il s'agit d'une initiation à la littérature comparée

C'est pourquoi le corpus n'est pas à proprement parler un corpus de littérature comparée

Il a été choisi parce qu'il est une base permettant de mettre en évidence des aspects des études universitaires en littérature générale et comparée. Il a aussi été choisi pour des raisons culturelles : tout le monde a entendu parler du théâtre antique, de son aspect fondateur pour le théâtre occidental et d'au moins une des deux pièces : *Œdipe Roi*. En outre, ces deux textes sont des références qu'il est important de posséder pour qui veut entreprendre des études littéraires.

Les deux pièces antiques au programme peuvent être considérées comme des textes fondateurs. La notion de texte fondateur est en soi comparatiste puisqu'elle implique qu'une tradition soit fondée, ce que l'on peut voir à travers la façon dont le personnage d'Œdipe est devenu un mythe littéraire, par exemple. Le genre tragique naît aussi avec ces deux exemples canoniques, et il sera instructif de voir dans quel contexte historique et politique a lieu cette éclosion qui a eu une telle importance. Ces deux pièces deviennent des « modèles ». On envisagera aussi les phénomènes de réception, à savoir comment le sens de ces œuvres a pu varier au cours du temps, certaines réécritures ou réinvestissements culturels, éventuellement des comparaisons de traduction, des réécritures.

En somme, *Les Perses* d'Eschyle et *Œdipe Roi* de Sophocle seront pour nous cette année un laboratoire permettant de mieux appréhender ce que signifie aborder ces deux œuvres dans *des perspectives comparatistes*. Ce n'est pas l'objet choisi qui définit la discipline mais la façon (*les façons*) de l'étudier.

*

Devoirs de l'année et modalités d'examen

L'examen d'une durée de deux heures sera composé de trois questions, le barème étant indiqué à côté de chaque question.

Chacune des questions portera

- soit sur le contexte culturel, politique, historique d'une des deux pièces au programme, voire des deux, (rôle politique du théâtre à Athènes, enjeux politiques et idéologiques des *Perses* d'Eschyle, etc.)
- soit sur un des textes (le rôle du chœur dans *Œdipe Roi*, le personnage de Jocaste, le personnage de Xerxès, etc.),
- soit sur les deux textes (comparez le rôle du chœur dans *Les Perses* et dans *Œdipe Roi*, la notion de fatalité dans les deux pièces au programme, etc.).
- soit sur une notion venue du théâtre grec fondateur (la catharsis, la notion de tragique dans les deux pièces au programme et au XXe – XXIe siècle, etc.)

- soit sur un point théorique concernant la littérature générale et comparée (définir les études de réception, expliquez ce qui différencie au départ la littérature comparée de la littérature française, etc.)
- soit sur un contenu comparatiste du cours de l'année (la réécriture cinématographique d'*Œdipe Roi* par Pasolini, etc.)
- soit sur une réflexion à partir du programme (Quelle pourrait être pour nous l'actualité d'une pièce comme *Les Perses* aujourd'hui ? Quels choix de mise en scène feriez-vous pour une représentation des *Perses* ou d'*Œdipe Roi* ? etc.)

Vous trouverez ci-dessous la liste des devoirs possibles. Vous pouvez en faire un, deux, trois ou plus, au choix parmi la liste ci-dessous. Notons bien cependant que ces devoirs ne présentent un intérêt que s'ils sont véritablement le fruit de votre réflexion et de vos lectures. En aucun cas les plagats ou copiés collés d'internet ne seront corrigés. Il est impératif que tous ces devoirs soient rendus **pour le 19 février 2020**. Les devoirs en retard ne seront pas acceptés. Les meilleures copies, agrémentées de quelques ajouts de ma part seront transmises à la collectivité des étudiants dans le dernier envoi de l'année, si je considère que le travail fourni peut être utile dans la perspective des révisions avant examen.

Liste des sujets possibles

- Synthétisez en une ou deux pages les définitions de la « réception » transmises dans *Littérature comparée* de Souiller et Troubetzkoy (PUF, 1997) et *La Littérature générale et comparée* de Pageaux (Armand Colin, 1994).
- Résumez et éventuellement commentez le chapitre intitulé « Le sens du tragique » dans *Littérature comparée* de Souiller et Troubetzkoy (PUF, 1997), p.169 et *sqq.*
- En quoi consistent les études d'*imagologie* en littérature comparée ? Vous vous référerez pour répondre à l'ouvrage de Daniel-Henri Pageaux, *La Littérature générale et comparée* (Armand Colin, 1994). Attention, pour ce sujet, il s'agira d'expliquer et éventuellement de donner des exemples concrets de ce qui reste un peu abstrait dans le texte de Daniel-Henri Pageaux.

- Expliquez en une ou deux pages la notion de *katharsis* dans la *Poétique* d'Aristote à partir du travail des traducteurs Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot pour la traduction publiée au Seuil en 1980, dans la collection « Poétique ».
- Expliquez en une ou deux pages les notions d'*action* et de *péripétie* dans la *Poétique* d'Aristote à partir du travail des traducteurs Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot pour la traduction publiée au Seuil en 1980, dans la collection « Poétique ».
- Expliquez en une ou deux pages les notions de *mimesis*, *imitation* et *représentation* dans la *Poétique* d'Aristote à partir du travail des traducteurs Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot pour la traduction publiée au Seuil en 1980, dans la collection « Poétique ».
- Analyse de la séquence du meurtre de Laïos dans *Œdipe Roi* de Pasolini.
- Présentez une réécriture d'*Œdipe Roi* par Jean Cocteau.
- Expliquez, commentez et comparez la pitié du spectateur des *Perses* et d'*Œdipe Roi*.
- Synthétisez en une page ou deux le rôle de Dionysos dans *Naissance de la tragédie* de Nietzsche.

*

Bibliographie

Lectures obligatoires

- ESCHYLE, *Les Perses*, Les Belles lettres, coll. classiques en poche n°55, 2000, Paris.
- SOPHOCLE, *Œdipe Roi in Tragédies*, folio n°360.

Ouvrages de référence cités en cours

(Cette liste pourra être complétée au fur et à mesure des envois)

- ARISTOTE, *Poétique*, trad. Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Seuil, coll. « Poétique », 1980. C'est de loin la meilleure édition en français de la *Poétique*, en particulier en raison d'une remarquable introduction, d'un lexique très pratique et d'un très éclairant appareil de notes. C'est une véritable somme qui permet de faire le

point sur des notions dont tout le monde use dans les études littéraires, parfois sans trop savoir ce qu'elles recouvrent véritablement. La présentation donne en outre le plaisir d'avoir le texte grec en regard du texte français, ce qui est toujours très agréable, même lorsque l'on ne parle pas grec.

- COCTEAU, Jean, *La Machine infernale*, Grasset et Fasquelle, 1934. Un exemple de réécriture de la pièce de Sophocle.
- DE ROMILLY, Jacqueline, *La Tragédie grecque*, P.U.F., 1970.
- DE ROMILLY, Jacqueline, *Précis de littérature grecque*, P.U.F., 1980.
- DE ROMILLY, Jacqueline, *Pourquoi la Grèce ?*, ed. de Fallois, 1992.
- HUMBERT-MOUGIN, Sylvie, « Le voyage dans l'Antiquité : la traduction des auteurs grecs antiques en France (1919-1939) » (*in Le Double voyage : Paris – Athènes (1919-1939)*, dir. ARNOUX-FARNOUX, Lucile et KOSMADAKI, Polina, Ecole française d'Athènes, Athènes, 2018. Bel article qui constitue un bon exemple de travail de littérature comparée montrant comment des traductions ont des enjeux de réception.
- NIETZSCHE, *La Naissance de la tragédie* [1872], diverses traductions en éditions de poche.
- PAGEAUX, Daniel-Henri, *La Littérature générale et comparée*, Armand Colin, 1994).
- SOUILLER, Didier et TROUBETZKOY, Wladimir (dir.), *Littérature comparée*, Presses Universitaires de France, 1997.

Filmographie

- PASOLINI, *Œdipe Roi*, 1967, existe en DVD.

*

* *